

# Zoom sur l'informatique

**Après la crise due à l'explosion de la bulle Internet (2001-2004), le marché de l'informatique semble repartir. Il a connu ses deux dernières années une croissance autant forte que continue.**

## L'informatique en France, c'est :

680 000 salariés  
20 000 jeunes diplômés d'écoles d'ingénieur recrutés chaque année  
entre 38 000 et 45 000 postes à pourvoir en 2007  
10 000 créations nettes d'emploi en 2006

## Les tendances du recrutement dans ce secteur d'activité

En pleine mutation, le secteur informatique est aujourd'hui en tension. Alors que le recrutement était en berne de 2001 à 2004, le revoilà à la hausse. En effet, depuis 2004, les besoins en ingénieurs et informaticiens sont en croissance positive nette. Alors que les 25-35 ans représentent près de 43 % des effectifs de ce secteur, cette tendance devrait perdurer. Et pour cause. Les jeunes diplômés sont à ce jour largement sollicités et recrutés dans les premiers mois qui suivent leur sortie de l'école.

L'évolution technologique joue un impact important sur cette demande accrue de main d'œuvre car les secteurs en besoin d'informaticiens sont de plus en plus nombreux : banques, assurances, administrations, industries... Ce qui présage un recrutement massif dans les années à venir. En 2015, la France devrait compter près de 604 000 informaticiens. Avec les 58 000 départs à la retraite prévus entre 2005 et 2015, ce sont près de 207 000 postes d'informaticiens qui seront à pourvoir dans les dix prochaines années.

Alors que les recruteurs se sont longtemps concentrés sur les Bac + 5 voire plus, les étudiants titulaires d'un Bac + 2 et Bac + 3 peuvent aujourd'hui envisager de se faire une place dans ce secteur. L'infogérance, la maintenance et les relations clientèles sont, de fait, des filières qu'ils ne devront pas ignorer car la tendance est davantage à la maintenance qu'au développement, la majorité des entreprises étant équipées en informatique.

Les informaticiens sont recrutés par les sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII) et les petites entreprises en plein développement informatique. Pour les professionnels, le passage dans une SSII pendant quelques années, avant d'être recruté par une des entreprises clientes, est la voie idéale pour envisager une évolution de carrière.

## Focus sur deux métiers de l'informatique

### L'analyste programmeur

Spécialiste de la conception de programmes informatiques, l'analyste programmeur a pour tâche d'améliorer les systèmes et les applications utilisées par les salariés de l'entreprise. Sa mission : analyser les besoins de la société afin d'y répondre le mieux possible et le plus rapidement possible, en concevant notamment des logiciels adaptés aux demandes.

La plupart du temps, il travaille directement au sein d'une équipe chargée du développement d'un programme. Dans

une SSII, il pourra être à même d'exercer son métier directement chez un client. Ainsi, parmi les principaux débouchés, on retrouvera les SSII et les éditeurs de logiciels mais également les services informatiques des grandes entreprises.

Dans cette branche, des études supérieures sont utiles voire nécessaires. De niveau Bac + 2, le DUT informatique, le DUT génie des télécommunications et réseaux ainsi que le BTS informatique de gestion délivrent des bases efficaces pour exercer le métier d'analyste programmeur. Un DNST génie logiciel ou bien une licence professionnelle (ex : licence professionnelle systèmes informatiques) permettent aux étudiants de se spécialiser durant un an. Enfin, les plus déterminés pourront poursuivre leurs études avec un master professionnel ou recherche dans le domaine de l'informatique. Il faut savoir que les Bac + 5 et les diplômés d'écoles d'ingénieurs jouissent à ce jour d'une excellente réputation auprès des recruteurs.

Côté salaire, un jeune analyste programmeur pourra toucher entre 2 350 et 2 800 euros mensuel. Sous la direction d'un chef de projet, il pourra envisager après cinq ans d'expérience professionnelle d'encadrer une équipe d'analystes-programmeurs, tentant sa chance pour obtenir le statut de chef de projet. Son salaire variera, selon la structure de son entreprise, entre 3 350 et 4 150 euros.

### Le webmaster

Le webmaster a pour mission de concevoir des sites Internet. Son travail consiste à penser l'architecture d'un site : il participe à la réalisation de la charte graphique, il définit les rubriques, l'emplacement des différents contenus. En aval, il veille au bon fonctionnement de ces sites et assure leur mise à jour permanente. Ainsi, il doit posséder d'importantes connaissances du langage

informatique (HTML, Java...) et de l'utilisation des systèmes d'exploitation et des réseaux. Informaticien de base, un bon webmaster doit avoir un penchant prononcé pour le graphisme.

Avec le développement des nouvelles technologies, le webmaster sera amené à exercer sa profession dans divers structures (SSII, agences de communication...) et secteurs d'activités (communication, marketing, commerce...). Gérantes d'entreprises clientes, les SSII recrutent aujourd'hui de nombreux webmasters chargés de développer l'activité informatique proposée aux sociétés. Enfin, il faut savoir qu'avec le succès de l'Internet, plusieurs entreprises possèdent leur propre website. Elles font donc, à ce jour, appel aux compétences des webmasters.

Parmi les formations délivrées permettant de décrocher un diplôme de webmaster figurent entre autres :  
BTS et DUT Informatique  
DEUST multimédia et réseaux, gestion et réalisation  
Licences professionnelles  
Master professionnel communication et multimédia  
Master communication multimédia  
Master web éditorial

Côté salaire, un jeune webmaster peut toucher entre 1 900 et 2 500 euros mensuellement. Après quelques années d'expériences professionnelles, il pourra postuler à un poste de « Responsable du développement Internet ». Son salaire évoluera dès lors entre 3 500 et 4 800 euros.

## Plus d'infos sur :

Le site passeport pour les métiers de l'informatique : [www.passinformatique.com](http://www.passinformatique.com)  
L'annuaire des formations en informatique : [www.cefi.org](http://www.cefi.org)

V. A.